



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 83835

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'intégration en milieu ordinaire des personnes autistes. C'est en effet une question fondamentale à deux titres. Tout d'abord, la situation des personnes handicapées fait l'objet d'une des priorités du Gouvernement. Ensuite, il apparaît prioritaire pour les personnes autistes d'être le plus souvent possible confrontées à la vie courante. C'est en effet une nécessité afin de garantir leur intégration dans la société. C'est pourquoi il apparaît urgent de définir quelle est la position du Gouvernement en faveur de l'intégration en milieu ordinaire des personnes autistes. Ainsi il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83835

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2006, page 673